

Pacary, membres de la Commission scolaire, sont chargés de la désignation de ces enfants.

Quittance scolaire. En raison du prix toujours croissant des denrées, le Conseil décide de faire appel à la générosité des habitants, que les lettres viennent adressées aux personnes généreuses, et qu'une quote soit faite à domicile :

Bénéfice de la circulaire préfectiale. Conformément à la circulaire préfectale, en date du 14 juillet de la présente année, et concernant les allocations temporaires de cherté de vie, le Conseil décide d'allouer pour 1 mois au Garde-Champêtre. — — — — — ²⁵
Cette allocation aura son effet, à partir du 1^{er} Janvier 1918.

Prise Monsieur le Préfet, d'autoriser M.
le Maire de préfecture les fonds libres, le montant de cette augmentation de traitement, pour parfaire la différence entre le droit et la somme votée.

Le Général Aron, Commandant la 165^e Division, cite à l'ordre de la division le militaire suivant :

M. Bonnefond Eugène N^o 15966, 1^{re} classe
de Cie 154 B 2^{me} Zapt, R^é Infanterie.

Soldat courageux, d'une bravoure éclatante. S'est distingué par son entraînement dans des combats de 20 et 22 Juillet 1917, en s'élançant avec un parfait mépris du danger, à l'assaut des lignes allemandes.

Quartier Général, le 24 Sept. 1917.

Assistance aux femmes en couches. Le Conseil donne son avis favorable, la demande de Mme Debard née Yvonne Germaine, dont le mari est mobilisé, l'admet en 1^{re} partie.

Après lecture faite, les Membres présents ont signé.

A la signature solennelle de
S. M. le Général Debard et de
M. le Général Laroche

Session de Février 1918.

Convocation.

Du mardi 5 février 1918.
 Convocation du Conseil municipal, pour
 le Dimanche 10 février, présent mois,
 pour la tenue de la Session de février.

Le Maire.

a l'apothéose

J'an mil neuf cent dix huit, le Diman-
 che 10 février, à 9 heures du matin, le
 Conseil municipal d'Orcet, après avoir
 été régulièrement convoqué, s'est réuni à
 la Mairie, lieu ordinaire de ses séances,
 sous la présidence du Maire.

Sont présents: M. M. l'Apostolle, Maire,
 Charton Degros Adjoint, Olivier, Lecau-
 Negrière, Moyelle et Baroque.

Sont absents: M. M. Girard, Razary.

Mobilisés: M. M. Dreux, Gouyé, Pissot
 Peltier, Agassant Paul.

La majorité des voix, M. Grigoire a été
 désigné, pour remplir les fonctions de
 Secrétaire, puis il donne lecture des
 procès-verbaux de la dernière séance, qui
 est adopté sans observation.

Le Conseil autorise M. le Maire à faire l'ac-
 quisition de 100 stères de bois, dans la
 forêt de Ferrières, pour se servir de réserve,
 au cas où le charbon viendrait à man-
 quer.

Diverses communications

Acte est donné à M. le Maire, des commu-
 nications suivantes qu'il a faites concernant

1° Une lettre de M. l'Écrident du Conseil
 d'Administration des pompes funèbres
 relative à l'augmentation des tarifs actuels

2° Une lettre de Mme Girard, Directrice

avis.

de l'École de Filles, sollicitaient une subvention en faveur de l'œuvre des orphelins de la Guerre. Le Conseil subventionnaient déjà la même œuvre dans le canton de Falaiseau, ne croit pas devoir voter un 2^e crédit.

Oeuvre des pupilles de l'école laïque. Lecture est donnée au Conseil municipal d'une lettre de M. Huillet, conseiller Général du canton de Falaiseau, par laquelle il paraît qu'il vient d'être nommé Président du Comité de l'Oeuvre des Pupilles de l'école laïque, et fait appel à sa générosité, pour participer à cette œuvre.

Le Conseil décide de voter 5 francs par assises, et faire affranchir le Préfet d'autoriser le Maire à demander la participation des propriétaires de la commune aux frais de l'assistance aux veufs Frétiq veuve Léonie née le 21 juillet 1844, à Orsay (Seine-et-Oise), domiciliée aux invalides, aux infirmes fermiers, à Orsay, depuis le 15 Juin 1915, atteinte de bronchite chronique qui l'empêche de se lever à aucun travail, admise en 1^{re} partie avec avis favorable pour la transformation de l'Assistance en hospitalisation aux Petits-Pères.

veuve Quisck Alfred Roger né le 23 Sept. 1867 à Orsay, y demeure et depuis sa naissance atteint de rhumatismes chroniques, qui l'empêchent de se lever à aucun travail. Admisi en 1^{re} partie.

Josephine Brégeot veuve Dolais, née le 15 Mai 1852, à Antony (Seine), habitant Orsay depuis 1869, atteinte de paralysie, et dans l'impossibilité absolue de gagner pain. Admise en 1^{re} partie.

Assistance f. Neulas, habitant Orsay, depuis sa naissance, le mari fabriquant au couche auxiliaire des Postes, admise en 1^{re} partie.

f. Petit domiciliée à Orsay, depuis 1897 le mari mobilisé, admise en 1^{re} partie.

f. Ducôte, domiciliée à Orsay, depuis le 19 Octobre 1917, et précédemment à Paris 1^{er}

Assistance
aux familles
nombreuses.

Remercierments

arrondissement le Mari mobilisé ; admise en 2^e partie.

J. Gerste Réfugiée à Orsay depuis le 15 Octobre 1916, son époux et ses deux fils sont mobilisés, elle a accouché d'un enfant. Admise en 2^e partie.

Nardon Camille habitante Orsay, depuis le 2 Janvier 1917, ayant 5 enfants au dessous de 13 ans, admise en 1^{re} partie.

Dudot Anatole habitant Orsay depuis le 10 Novembre 1913, mobilisé, ayant 14 enfants en basâge, admis en 1^{re} partie. Le Conseil adresse ses félicitations et ses remerciements aux jeunes Lucien Boedalier et René Verhegden pour les deux tableaux qui ils ont dessinés, en souvenir des soldats d'Orsay morts pour la France, et destinés à être placés dans la salle de la Mairie. Lecture faite, les Membres présents ont signé.

Levendy Levendy
Soline Soline
Laroche Laroche
Toget Toget

Siânce du 23 février 1918

Convocation.

Du mardi 19 février 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le Samedi 23 février, présent mois, à 8 heures du soir, à la Mairie, où l'effet de délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire.

a tapaselle

Jan mil neuf cent dix-huit, le Samedi 23 février, à 8 heures du soir,

les Membres formant l'assemblée munici-
pale d'Orsay se sont réunis à la Mairie
lieu ordinaire de leurs séances, sous la pré-
sidence de M. l'Expostolle - Maire.
Etaient présents : M. l'Expostolle - Maire,
Charon - Adjoints, Racary, Grégoire,
Girard, Goyelle et Endroque.
Etaient absents : M. M. Olivier et le Docteur.
Mobilisés : M. M. Dreux, Louvet, Bisson,
Teltier, Agassant Paul.
M. Girard est élu secrétaire.

Il donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, lequel est adopté sans observation.

Le Conseil désigne les Membres qui formeront partie de l'Office communal, et qui sont M. M. l'Expostolle, maire, Olivier, Grégoire, Girard, Racary, Louvet, Charon, Billel et Goyette.

Situation finan. — M. le Maire expose au Conseil, qui en cière de la commune, la raison des événements actuels, et pour suite du non paiement des contributions, par un grand nombre de contribuables. La caisse communale se trouve, pour ces raisons, en déficit. Afin d'être en mesure de percevoir les dépendances obligatoires, le Conseil décide, en principe, de faire un emprunt de 10.000 francs au sujet des intérêts de la Commune.

Défense
des Restaurateurs

Il est fait lecture au Conseil, d'une petition présentée par les Restaurateurs d'Orsay, par laquelle ils reprochent au prix trop élevé de la souille vendue au kilomètre, à raison de 173 francs la tonne. Le Conseil, reconnaissant le bien-fondé de ces réclamations, proteste contre le prix de vente trop élevé de ce combustible.

Don de
M^{me} Dasté

M. le Maire dit au Conseil, que M^{me} Dasté, domiciliée Rue Mairie Chérière, à Orsay,

a déjà offert une somme de 100^f, destinée à être distribuée entre les orphelins de la guerre et qui elle sient, à nouveau, d'offrir 100^f. Le Conseil lui adresse ses vifs remerciements et la prie de recevoir l'assurance de ses sentiments de reconnaissance.

Assistance aux familles nombreuses

Le Maire communique au Conseil, une demande d'allocation complémentaire pour un enfant, formée par Mme Jardet, domiciliée Rue de Paris 54, à Orsay, Réfugiée du Nord, bénéficiaire de l'Assistance aux familles nombreuses de ce département. Donne un avis favorable. — Admet en 2^e partie. Fait et délibéré, en séance à la Mairie d'Orsay, les jours mis et aux susdits.

N. Chastenay, adjoint
M. Bellot, adjoint M. Koenig
M. Faroult M. Gérot M. Girard

Séance du 10 Mars 1918.

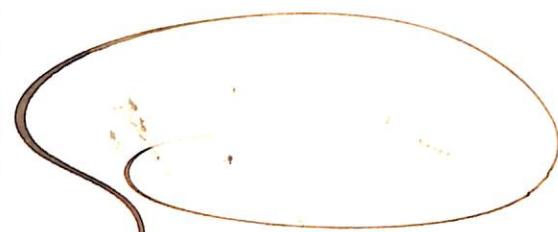
Convocation -

Du Mardi 5 Mars 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le Dimanche 10 Mars, à 2 heures, à la Mairie, à l'effet de désigner la 1^{re} élection de 1918.

Le Maire.

Chapman



Dans mil neuf cent dix huit, le dimanche 10 Mars, à 2 heures du soir, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Duprestolle, maire

Présents: M. M. l'apostolle Haire, Châtelot, Léop.
Séjourn, Olivier, Eeuvre, Racary, Grégoire,
Gyraud, Noyelle et Paroche.

Le Conseil étant composé comme il est dit ci-dessus, et assisté des personnes notables
qui conviennent, à la date du 5 Mars, présents
aussi, ont répondu à l'appel de leur
nom et qui sont:

M. M. Sapicida, curé André Docteur, Dreivie
Formé, Perrée, Grétaix, Messier, Pouffay

Après avoir entendue la lecture de l'ar-
ticle 6, du testament de l'ap. Fréchard
relatif à l'élection de la Postière.
Procédé à l'élection de la Postière de 1918
Les jeunes filles qui utilisent les suf-
frages, sont au nombre de 7.
M. M. elles

Vanderville Marthe née le 25 Mars 1894 à Orsay
Guérin Paulette née le 15 Avril 1894, à Orsay
Fachery Octavie née le 8 Janvier 1895 à Bures
Terchât Berquette née le 15 Janvier 1895, à Orsay
Chapuis Marthe née le 20 Mai 1896 à Orsay
Paris Yvonne née le 6 Décembre 1897 id.
Gret Marguerite née le 13 Oct. 1898, à Villejuif
Carlu Thérèse née le 31 Oct. 1899, à Brie.

Le dépouillement du scrutin, a donné les
résultats suivants:

1^{er} tour
17 votants.

2^{er} tour
" votants

3^{er} tour
" votants.

Plums	suffrages	Plums	suffrages	Plums	suffrages
Guérin Paulette	12				
Vanderville Marthe	2				
Fachery Octavie	2				
Carlu Thérèse	1				

Melle Éva Guérin

ayant obtenu le plus grand nombre de voix, a été proclamée l'Assise, pour l'année 1918, et la cérémonie de son couronnement, fixée au dimanche 12 Mai prochain.

Entendue, les Conseillers et les Notables

S'André.	Crusy	A Lapiere
E. Gauthier	Rauffouc	au Jour
E. Guérin	E. Fourt	Henné
Y. Grall	Vécauvin	Girard
B. Marton	Dupont	au Jour
J. Grall	Lebel	de la Chambre
	Baroys	Hocq
		Caroy

Le Conseil rentre en séance.

Sont présents : M. M. L'apostolle, Maire, Charton, Echos Adjoint, Olivier, Ecauvre, Grégoire, Girard, Lacary, Noyelle et Paroche.

Mobilisés : M. M. Dreux, Trouvé, Bisson, Tellier et Agassant Saub.

M. Girard, élu secrétaire, fait lecture du procès verbal de la dernière séance, lequel est adopté sans observation.

Bénéficiaire. M. le Maire expose au Conseil que aux termes du testament de Mme Févre Farurat, née Marie Adeline Tellier, cette assemblée doit émettre un vœu, pour la désignation d'une femme veuve, âgée ou moins de cinquante ans. Le plus pauvre et étant depuis longtemps à Orsay, devant bénéficier du reste des arrérages de l'rente de 20000 f.

Après lecture de la liste d'inscriptions comprenant vingt-huit personnes, il est procédé à un vote, qui a donné les résultats

sats suivants:

Deuxième Dufuys. - - - - - ^{Quinze}
Mme Deuxième Dufuys, née Elisabeth Emma
Gelon, le 13 Septembre 1827, à Orsay, est
désignée comme bénéficiaire du legs Par-
raix.

Emprunt communal

Sur la proposition de M. Secrét., le Conseil
décide que la délibération, en date du 23
février dernier, relative à l'emprunt
communal de 10.000^s, soit affichée ~~in-extenso~~
en différents endroits dans la Commune.
1^e f. Maïl, sans ressources, le mari mobilisé
aux femmes en couches, ayant son domicile de secours, à Orsay,
admise en 1^{re} partie.

2^e f. Legros née Gaspillot, sans ressources
le mari mobilisé ayant son domicile de
secours, à Orsay, admise en 1^{re} partie
3^e f. Bernard, réfugiée de Domfrontain
les-Toul, Hauteville et Ussel, le mari mo-
bilisé, devant avoir son 6^e enfant, admise
en 2^e partie.

Assistance mensuelle supplémentaire
aux familles nombreuses fait D'hortont Fernande Eclairenne née le
27 Février dernier. La situation du deman-
deur paraissant p' être améliorée, le
Conseil est d'avis de ne pas accueillir fa-
vorablement sa demande.

Citation.
Le Lieutenant Colonel, commandant
le 293^e Régiment d'Infanterie, cite à l'ordre
du Régiment. Signé Albert. A rempli son
service de courage, pendant et après l'at-
taque du 13 février, avec la plus grande exactitude
malgré un violent bombardement qui avait rendu
les communications illusoires.

Citation. Signé : Annadeau
lecture faite - les membres présents ont signé.
A L'apostrophe

J. J. B. Chortau Legre
Gall *Thorez* *Larivière*
O. Gras *Dugay*

L'ean ce du 6 Avril 1918

Convocation -

Du Mardi 2 Avril 1918 .

Convocation du Conseil municipal, pour le Samedi 6 Avril, à 8 heures du soir, à la Mairie, à l'effet de délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire.

Le Maire.
A la signature

L'an mil neuf cent dix-huit, le Samedi 6 Avril, à 8 heures du soir, les Membres du Conseil municipal de la Commune d'Eysines se sont réunis à la Mairie, à l'effet de délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Etaient présents M. l'apostole Maire, Charton, Légois Adjoint, Lacoury, Grégoire, Girard, Poyelle et Eriquet.

Etaient absents : M. Clinicot Recamier
Mobilisés : M. M. Droux, Trouvé, Bissot, Feltier, Agassant, Laut.

M. Girard est élu secrétaire et le procès-verbal de la dernière séance, fut adopté, sans observation.

Baux à louer Il est fait lecture au Conseil, de la loi Commission arbitrale relative aux modifications appor-

tées aux baux à louer, par l'état de guerre, publiée au Journal Officiel qui porte la date du 12 Mars 1918.

Cette assemblée désigne les personnes suivantes, qui doivent concourir à la formation des listes définitives d'assez-tiers des commissions arbitrales

1^o Deux propriétaires d'immeubles à louer, situés dans l'arrondissement

assemblée
louer
1^o

Emile Marie Victor Eugène Conseiller à la Cour
des Comptes, née le 17 septembre 1816, à St. Mandé
(Seine.)

Gérant Emile Séphirin, propriétaire, né
le 19 juillet 1847, à Grigny (Seine-et-Oise.)
Dame locataires non patentés.

Fabre Auguste, Rentier, né le 11 avril 1846, à
Paris 4^e.

Addes Colomard, Rentier, né le 13 nov. 1847
à Nemil-Garnier (Manche.)
Dame locataires patentés.

Ségré Emile Séphirin, Restaurateur, né le
24 avril 1875, à Ennécé (Orne.)

Gaudéau Denise Ernest Mercier, né le
3 novembre 1871, à Paris.

Subvention des pompiers - La subvention de l'Etat, allouée aux S.
Pompiers, s'élevait à - - - 6451,

sera attribuée à l'achat du matériel et
équipement. M. le Maire fait lecture de la circulaire
quellue a adressé le comité de la Reconstruc-
tion du foyer, pour laquelle il sollicite
de la Commune une subvention.

Ex Conseil

Désirant s'associer à une œuvre de soli-
darité patriotique et sociale qui soit de
trait d'union entre les foyers épargnés
et les foyers dévastés.

Est alors d'autoriser M. le Maire de
marcelay, sauf apposition préfec-
toire, la somme de 50 francs les fonds
libres de l'exercice exercé.

Héritage de la Rosière - Ex dot de la Rosière sera marcelay,
selon l'article 14 du Budget primitif, en
attendant quel l'hospice pût en mesure
de donner par apothéose part à la Commune
Et ont signé, les Members présents.

Lequel Dr Girod Charton Lepos
Signature

Séance du 15 Avril 1918.

Convocations.

Du Vendredi 12 Avril 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le lundi 15 Avril, à 8 heures du soir, à la Mairie, à l'effet de faire des propositions pour la composition d'une commission arbitrale.

Le Maire.

a brouillé

Baux à loyer ~
commission arbitrale

— à mille neuf cent dix-huit, le lundi 15 Avril, à 8 heures du soir, les membres composant l'assemblée municipale de la Commune d'Orsay, se sont réunis à la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances.

Sont présents : M. M. l'Évêque, Maire, Charbon, Légras Adjoint, Secrétaire, Girard et Joyelle.

Sont absents : M. M. Olivier, Racine, Laroque, Pradoire.

Mobilisés : M. M. Dreux, Trouvé, Bisson, Peltier, Agassant Faure.

M. Girard est élu secrétaire et le procès verbal de la dernière séance, lu et adopté sans observation.

Il est fait lecture au Conseil de la loi relative aux modifications apportées aux baux à loyer, par l'état de guerre, publiée au Journal Officiel qui porte la date du 1 Mars 1918.

Cette assemblée désigne les personnes suivantes, qui doivent concourir à la formation des listes définitives d'assesseurs des commissions arbitrales.

1^e Opérations propriétaires d'immobilisées à longue
sécurité dans l'arrondissement.

Emile Marie Victor Gogéne, Conseiller à la
Cour des Comptes, né le 17 Septembre 1856,
à St-Mard-Sur-Yeuse.

Général Emile Séphirin, propriétaire
né le 19 Juillet 1847, à Grigny, Seine et Oise.
Nouvelle Enseigne n° 30 le 1853, à Neu-
sailles, propriétaire.

Carbillot Edouard propriétaire né le 18
Mars 1850 à l'Isle-Jourdain (Dordogne).

2^e Mme locataires non patentes.

Fabre Auguste, Rentier, né le 14 Avril
1846, à Paris 4^e.

Audès Edouard, Rentier, né le 13 Juin
1845, à Mamill. Garnier Manche,

David François Millaire, Désinsecta-
teur né le 11 Sept. 1861 à Arnville, Charente.

Florentin Louis, Jardinier, né le
24 Août 1843, à Chassy (Yonne).

3^e Mme locataires patentes.

Séréé Emile Stéphen Véterinaire
né le 7 Avril 1879, à Ecouché (Orne).

Espère Emile Véterinaire, né le
14 Mai 1860 à Echilleuse (Orne).

Gau deau Désiré Ernest, Mercier,
né le 32 Novembre 1871 à Paris.

Lisson Raoul, Epiciers, né le 23
Janvier 1867, à l'Etang-la-Ville, Seine et Oise.

Fait et délibéré, en séance, à la Mairie d'Orsay
les jours, mois et an sus-dits.

A. Gravellier

A. Gravellier

Répond

Signature du 1^{er} Mai 1918.Convocation.

Du vendredi 26 Avril 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le Mercredi 1^{er} Mai, à 8 heures du soir, pour délibérer sur l'indemnité de vie chère, à accorder au Secrétaire de la Mairie.

Le Maire.

abstinent

AN MIL NEUF CENT DIX-HUIT, LE
Mercredi 1^{er} Mai, à 8 heures du soir, les
Membres du Conseil municipal se sont
réunis à la Mairie, lieu ordinaire de leurs
séances, sous la présidence de l'Apostolle
Maire.

Présents M. M. l'Apostolle-maire, Lecocq,
Frédéric, Girard.

Absents: M. M. Chaton Edouard Adjoint
Olivier, Fracary, Hyppolyte, Caroque.
Mobilisés: M. M. Dreux, Feltier, Fourie
Bisson, et Gassant Sauf.

M. Girard étant secrétaire, prend place
au Bureau en cette qualité, et fait
lecture du procès verbal de la dernière
séance qui est adopté sans observation.

M. le Maire donne communication avec
de vie chère au Conseil, de la circulaire, en date du 21 Mars
Secrétaire de la Mairie 18, de la Commission centrale, ayant
trait à l'indemnité de cherté de vie,
aux Secrétaires de Mairie.

Le Conseil.

S'inspirant de la cité circulaire, et ayant déjà
vote 300^t précédentement au Secrétaire de la
Mairie,

Est d'avis

De voter une somme supplémentaire de
60^t, qui sera mandatée, à M. Breton, Se-
crétaire de la Mairie, sur les fonds libres de
l'exercice courant.

S. Duv
de Mme la Comtesse de Ronçé
de Ronçé

M. le Maire fait lecture au Conseil, d'une
lettre de Madame la Comtesse de Ronçé, do-
minicaine Rue de Chartres N° 1. à Orléans, par
laquelle elle offre, en souvenir de son regretté
mari, la somme de 500 francs à la Commune,
afin de l'aider à faire face à ses charges
actuelles.

Le Conseil.

Accepte avec reconnaissance cette somme,
et adresse ses plus vifs remerciements à
la généreuse donatrice.

Fait et délibéré, en séance, à la Mairie
d'Orléans, les jours, mois et an ci-dessus

(Signature) G. Grisard

Séance du 6 Mai 1918.

Convocation.

Le Jeudi 2 Mai 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour
le Samedi 4 Mai. à 8 heures, ^{du matin} pour
l'effet de délibérer sur les affaires portées
au ordre du jour.

Le Maire.
abstention

Le dimanche dix-huit cent quatre-vingt-dix-neuf, les mem-
bres composant l'assemblée municipale
d'Orléans, se sont réunis à la Mairie, après
avoir été régulièrement convoqués, sous la
présidence du Maire.

Etaient présents M. M. l'Apostolle, Maire,
Mardon, Léopold Adjoint, Grégoire, Girard
et Rivoque.

Etaient absents M. M. Olivier, Secrétaire,

Bacary et Moyelle.

Mobilisés M. M. Dreux, Tellier, Groux,
Bisson et Agassant Faul.

À la majorité des voix, M. Girard est élu secrétaire : il donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté, sans observation.

Supplément de pain

En raison de la circulaire préfectorale en date du 23 Avril dernier, relative aux suppléments de ration de pain, le Conseil décide que les ouvriers classés dans la catégorie E, pourront obtenir 500 gr. de pain, à partir du 1^{er} Juin prochain. Les ouvrières de la dernière catégorie, auront 400 grammes.

Logements des Réfugiés

En conformité de la loi du 19 Avril 1918, relative au logement des Réfugiés, le Conseil désigne M. M. Olivier et Girard. L'Épartitaires, qui de concert avec M. le Maire et M. le Percepteur devront établir ^{la liste} des logements vacants destinés à la location.

Fait et délibéré en séance, à la Mairie d'Orsay, le jour, mois et an que dessus

Attesté par R. Chastan Lyres

Session de Mai

1918

Convocation.

Le mardi 4 Juin 1918

Convocation du Conseil municipal pour le Dimanche 9 Juin, à l'heure 1/2 à l' Mairie, pour la tenue de la session de Mai
Le Maire.

Jan mil neuf cent dix-huit, le Dimanche 9 Juin, à l'heure ½ du soir, le Conseil municipal d'Orsay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. l'Apostolle, Maire, pour la session ordinaire du mois de Mai.

Etaient présents: M. M. l'Apostolle, Maire, Charlton, Régis Adjoint, Olivier, Coeur, Grégoire, Joyelle et Broque.

Etaient absents: M. Grard, Bacarr, et M. M. Daiva, Bisson, Trouvé, Tellier, et Agassant Paul, actuellement mobilisés.

M. Grégoire a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire, puis il donne lecture du procès verbal de la précédente séance, lequel est adopté sans observation.

Compte de Gestion. Le Conseil approuve le compte de Gestion de l'exercice 1917, présenté par M. François Recouvrut municipal, et dont les Recettes et les dépenses s'élevent:

Savoir:	
Recettes	66 819 ^t 41
Dépenses	58 210 ^t 13
Excédent de Recettes	8 609 ^t 28

Laquelle somme sera portée au chapitre additionnel de 1918.

Compte administratif. M. le Maire rend compte au Conseil municipal, des recettes et des dépenses effectuées pendant l'année 1917.

Après ce compte rendu, M. le Maire et M. l'Adjoint se retirent de la salle. Le Conseil procède à la nomination d'un Président.

M. Joyelle ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu.

Le Conseil émet un vote favorable sur le Compte administratif présenté par M. l'Apostolle, maire, et comprenant les